

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du	28 mars 2018	à	19h00
-----------	---------------------	---	--------------

<i>N° délibération</i> D2018-02-01	<i>Date de convocation</i> 21 mars 2018	<i>Date d'affichage</i> 21 mars 2018
--	---	--

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 12	<i>Absents exc.</i> 3	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 14

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme CAISSUTTI Claudie
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	M. MARTIN Michel
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	
M. MULLER Jean-Marie	Mme PREVOT Nadège	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme DAUMAIL Martine	

<i>Etaient absents excusés</i>	
M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas
Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à M. GIRARD Guy
M. MARION Julien	Pas de pouvoir

Objet :	Approbation Compte de Gestion 2017 – Budget M14
---------	--

Après s'être fait présenter le budget primitif M14 de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;

Statuant sur l'exécution du budget principal M14 de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DÉCLARE** que le compte de gestion M14 dressé, pour l'exercice 2017, par Monsieur VILLIBORD, Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à Silly-sur-Nied, le 28 mars 2018

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet